

Procès Verbal du Conseil <i>Ecole Léonard de Vinci</i> NOGENT SUR MARNE		Réunion du 3^{ème} Conseil d'école 2015-2016	
Date	Mardi 7 Juin 2016	Lieu	Réfectoire de l'école

Présents	Les représentants du Maire : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et Mme Carrière, Directrice des ressources humaines Les fédérations de parents : FCPE : Mme Ravoisier, Mme Canteloup, Mme Barthe, Mme Goncalves PEEP : Mme Beugré, Mme Duchemin, Mme Garnier Bourgeois, Mme Himeur, M. Knoll, Mme Robineau Les enseignants : Mme Chemin, Mme Bueno, Mme Genieis, Mme Chaline, Mme Manderscheid, Mme Maillard, Mme Sougey-Lardin, Mme Hammachi, Mme Israël, Mme Prigent, Mme Kauffeisen, Mme Humblot, Mme Podgorny Mme Potier Rivet, Mme Rouyre, M. Toanen, M. Lebarbier, M. Rosier, Mme Roulleau, Mme Pagnon Pouille, Mme Montico Directrice de l'école : Mme Harmel
Absents excusés	Mme Bonin, M. Nicolai, Mme Garcia de Viedma

Objet de la réunion	<i>Ordre du jour du 3^{ème} conseil d'école :</i> La structure d'école pour la rentrée 2016-2017 Les études surveillées à la rentrée 2016-2017 Les fournitures scolaires Bilan Coopérative scolaire Travaux : Assainissement des remontées d'humidité des bas des murs de la salle informatique et couloirs d'accès, progression des travaux ? Bilan des projets pédagogiques 2015-2016 : <i>l'usage du Numérique, les classes de découvertes, projet d'éducation au développement durable : recyclage, jardin pédagogique, plantations sur les terrasses.</i> Enseignement de l'Allemand aux CM2 Clôture de l'année scolaire : Les portes ouvertes en Maternelle, Remises des prix, Spectacles Scène Watteau des classes élémentaires
----------------------------	--

Points abordés	A retenir
La structure d'école pour la rentrée 2016-2017	Présentation des structures possibles au regard des élèves de cette année et des nouvelles inscriptions pour 2016/2017 Répartition des élèves en conseil des Maitres pour équilibrer les classes. Les parents doivent s'engager à ne pas demander une classe ou un enseignant en particulier. Mme Carrière annonce qu'il y a plusieurs fermetures de classes sur les écoles de Nogent, Léonard de Vinci reste en attente d'une décision de l'académie pour une fermeture ou non d'une classe en élémentaire. Les fédérations de parents d'élèves se proposent d'écrire une lettre à l'inspection académique afin de garder les 13 classes.
84 PS 59 MS 67 GS 78 CP 76 CE1 48 CE2 58 CM1 79 CM2	Maternelle 7 classes : 210 élèves, Moyenne 30 par classe 30 PS 30 PS 12PS + 18 GS = 30 12PS + 18 GS = 30 29 MS 30 MS 31 GS STURCTURE AVEC 6 ATSEM
Total : 549 élèves	Elémentaire : 13 classes : 339 élèves, Moyenne de 26,07 par classe si 12 classes : 28,25 26 CP 26 CP 26 CP 25 CE1 25 CE1 26 CE1 24 CE2 24 CE2 29 CM1 29 CM1 26 CM2 26 CM2 27 CM2 Si 13 classes
	26 CP 26 CP 26 CP 30 CE1 30 CE1 16 CE1/10 CE2 27 CE2 29 CM1 29 CM1 30 CM2 30 CM2 11 CE2/16 CM2 Si 12 classes
	26 CP 26 CP 26 CP 30 CE1 30 CE1 16 CE1/10 CE2 27 CE2 29 CM1 29 CM1 30 CM2 30 CM2 11 CE2/16 CM2 Si 13 classes

<p>Bilan de l'année au regard du plan Vigipirate renforcé et de l'état d'urgence</p>	<p>Organisation des entrées et des sorties : Toujours grande vigilance sur le temps d'ouverture et de fermeture des portes. -Encore et toujours beaucoup de retards des élèves le matin : nous envisageons de sensibiliser toutes les familles à nouveau avec la mise en place de billets de retard. Il s'agit de permettre aux enfants et aux parents de comptabiliser leurs retards avec des billets de retard dans le cahier de correspondance. - Les enfants en avance sur la parvis de l'école le matin avant l'ouverture des portes posent un problème en terme de responsabilité: une information a été faite aux élèves concernés. Ces enfants relèvent de la responsabilité des parents et non du Centre de Loisirs ou des enseignants, c'est le choix des familles. -La caméra de surveillance du portillon d'entrée est défectueuse et nous avons une difficulté à filtrer les entrées et les sorties des retardataires. Mme Delannet note cette demande de réparation déjà signalée à plusieurs reprises pour que les services municipaux réparent cette caméra indispensable à la sécurité ainsi que celle de l'accès parking qui ne fonctionne plus également. Capitaine Mary est passé dans l'école pour la mise en œuvre du PPMS dans le cadre des intrusions et des prise d'otage dans le nouveau contexte actuel. Le protocole est en cours d'écriture et sera communiqué à la Mairie. Ce sont de nouvelles habitudes à prendre pour que tous les adultes de l'école connaissent mieux les locaux pour favoriser l'évacuation ou le confinement.</p> <p>Remerciements du service scolaire de la mairie pour le nouveau photocopieur.</p>
<p>Les études surveillées à la rentrée 2016-2017</p>	<p>Mme Delannet et Mme Carrière donnent le nouveau cadrage pour la gestion des études.</p> <p>Quelle organisation ? Mme Delannet confirme que la ville assurera le service de régie et l'organisation des études surveillées à la rentrée prochaine, en remplacement de l'APOES.</p> <p>Il n'y aura plus de règlement auprès des enseignants.</p> <p>Mme Delannet explique le nouveau fonctionnement de l'étude : « <i>Nous demanderons désormais aux familles d'inscrire leurs enfants à l'étude, en ligne, via le portail famille, avant chaque début de mois. Celles n'ayant pas d'accès à internet devront le faire à l'accueil de la Maison de la Famille.</i> »</p> <p>Cette inscription générera automatiquement la facturation des familles.</p> <p>Les tarifs de l'étude ne seront pas modifiés, les tarifs de l'APOES de cette année seront conservés.</p> <p>Les familles ne seront par conséquent pas pénalisées par cette nouvelle organisation.</p> <p>Quel taux d'encadrement ? : 1/22 pour l'effectif de l'étude à la rentrée prochaine car il s'inscrit dans le PEDT.</p> <p>Ainsi, l'étude devra avoir le même taux d'encadrement , que les activités périscolaires au même titre que les ateliers du soir ou la pause méridienne, ce qui signifie que l'encadrement de l'étude devra correspondre aux normes fixées par la DDSC, soit un adulte pour 18 enfants. Le calcul s'effectuant globalement sur l'ensemble des activités proposées (ateliers + études) cela reviendra à un enseignant pour 22 enfants maximum par étude (selon le nombre d'ateliers, ce chiffre pourrait être ramené à 18 élèves). Les enseignants seront recrutés par la ville, en activité accessoire avec une autorisation de cumul d'emplois et de rémunérations d'activité auprès de l'Education nationale. Les enseignants de maternelle pourront également assurer les études surveillées. La rémunération des enseignants, sera calculée sur la base du Bulletin Officiel de l'Education nationale, à raison de 24.04 € brut l'heure d'étude surveillée (correspondant au statut de professeur des écoles hors classe), soit 36.06 € brut et 33.17 € net pour une heure trente d'étude. Le référent de l'étude assurera le fonctionnement des études : prévoir et organiser les remplacements éventuels, transmettre les états de présence mensuels des enfants et des enseignants aux services de la mairie...</p>

Les fournitures scolaires

Une élaboration concertée : enseignants/parents d'élèves

Une volonté du ministère de réaffirmer **3 priorités à la rentrée** :

Un budget raisonnable pour toutes les familles

Un cartable allégé

Des produits triables et recyclables

- Une mise en place d'une commission fourniture scolaire est vivement encouragée pour faciliter les échanges entre tous les acteurs.
- Information donnée aux parents dès le mois de juin sur l'ENT et par affichage physique sur le panneau d'affichage.

<http://www.education.gouv.fr/cid90446/liste-des-fournitures-scolaires-pour-la- rentrée-2016.html>

Il est souhaitable de donner une liste commune fin juin aux familles afin de leur permettre d'étaler les achats de fournitures scolaires. A la rentrée, un complément de fournitures sera demandé par l'enseignant de la classe de l'enfant.

Une liste de fournitures sera proposée aux familles fin juin en fonction du niveau de leur enfant dans le cycle. Mise en ligne sur L'ENT Beneylu school et affichage sur le panneau devant l'école.

Mme Duchemin précise que les CM2 reçoivent **un agenda** (ligue contre le cancer) en début d'année et que cela peut alléger la liste de fournitures si cela est annoncé aux familles dès maintenant.

<p>Bilan Coopérative scolaire</p>	<p>Présentation du tableau comptable des entrées et des dépenses de l'année arrêté au 7 juin. Bilan de la Coop 212 est à clore au 31 août pour l'OCCE 94.</p> <p><u>Charges :</u> # Charges: achats de produits pour cession : 8143,18€ / Photos, torchons, sapins... # Charges des activités éducatives : travail manuel, cuisine, sorties, spectacles, séjours : 34581,95€ # Cotisations OCCE : 896,00€ # Assurances : 140,00€ # Achats bien durables : voir cahier inventaire : 3218,53€ Total Charges : 46987,54€ + 2752,87€ (compte chèque) = 49740,41€</p> <p><u>+ Produits :</u> = Ventes de produits pour cession : 12009,25€ = Produits des activités éducatives : 23116,00€ = Subventions association anciens combattants + OCCE : 550,00€ = Participations volontaires des familles : 13992,00€ = Produits exceptionnels remboursement MAE, Virgin téléphone : 73,16€ Total Produits : 49740,41€</p> <p>Remerciement fait à Claudia Vivien pour sa participation à la gestion de la coopérative scolaire. Remerciement aux familles pour leur généreuse participation financière à la vie de l'école. Une demande est faite aux fédérations de parents pour rappeler que tous les parents peuvent s'investir et participer aux ventes de « sapins » et de « torchons ».</p> <p>CMR 2015 2016 : Intervenante musique ? Cette année nous avons fait un montage financier pour Marie-Lise Klingler qui ne sera plus possible pour l'année prochaine. Cette année toutes classes ont eu l'intervention de Marie-Lise sur toute l'année : 10 séances prises en charge dans le cadre des accords cadre avec les CMR par la Mairie + 2 trimestres financés l'un avec l'enveloppe projet 2016 et l'autre par le reliquat de 2015. Cela représente 6000€/trimestre. Rappel l'enveloppe projet de cette année 2015/2016 était environ de 22000€. Sur cette enveloppe sont financées les classes de découvertes, Marie-Lise et la location de la Scène Watteau pour 2 jours. <i>Coût par classe par année :</i> Cycle2 : 800€/classe (séance 30 mn) Cycle3 : 1034€/classe (séance 45 mn) + Scène Watteau : 1300€ (2 jours) Total année : Marie-Lise : 12300€ + 1300€ = 13600€</p> <p>Nous devons évoquer la situation de l'intervenante musique pour l'année prochaine. Le conseil des maîtres propose que cette somme soit encore allouée pour l'année prochaine aux mêmes projets. : Avec le budget voté fin avril, on fait le choix de financer l'intervenante musique sur un trimestre (ou deux, selon les projets de classes), la Scène Watteau et les séjours en classes de découvertes des 3 futurs CM2 (choix de faire partir une même cohorte d'enfants pendant leur parcours scolaire sur Léonard de Vinci)</p> <p>Pour 2016/2017 : 10 séances de Musique « Mairie » sont actées pour tous de la GS au CM2. Contrat renouvelable jusqu'à 3 ans avec les CMR. Tous les élèves bénéficient de ces 10 séances.</p> <p>Subvention classes de découvertes 2015 2016: Aide aux familles en difficultés financières OCCE 94 : 300€ sur les 600 demandés Service social municipalité : 200 € pour 4 familles COOP école : 320 €</p> <p>Le projet « Vélo » en maternelle : écriture d'un projet via les associations de la ville. Subventions 2016 demandées : 2500€ Subventions 2016 reçues : Mairie : 812 € et Département : 600 € = 1412 € pour l'achat de vélos.</p>
<p>Les demandes de travaux</p>	<p>L'étanchéité des bâtiments au niveau de la salle informatique et polyvalente: Il y a d'importants signes d'humidité dans les plafonds et les murs qui engendrent des odeurs, des pousses de champignons. Nous demandons des travaux d'étanchéité afin de pouvoir utiliser ces salles dans de bonnes conditions de salubrité. (déjà demandé lors du 1^{er} conseil) Mme Delannet précise qu'il faut attendre le rapport d'expertise en cours pour pouvoir engager les travaux de la salle informatique. Nous espérons les travaux pour cet été afin de pouvoir utiliser pleinement ce lieu d'apprentissage dès la rentrée. La réparation des caméras de surveillance entrée et accès parking pour plus de sécurité.</p>

**Bilan des Projets
2015/2016****L'éducation au développement durable :**

Recyclage des objets plastiques comme les stylos, les feutres... sur toute l'école. L'idée vient d'une maman de l'école et l'argent récolté grâce au recyclage permet de mener des actions éducatives et de scolarisation dans les pays en voie de développement.

Les enseignants ont mobilisé les enfants dans les classes sur cette action éco citoyenne.

Cette action est née d'une proposition de 2 représentants des parents d'élèves (PEEP et FCPE), avec le soutien de Mme Camille Maury conseillère municipale et Mme St-Lô élue au conseil municipal (enfant dans la classe de Karyn Chemin). Tous les enseignants volontaires, Karyn Chemin, Aurélie Manderscheid et Joseph-André Rosier, participent actuellement à ce projet de recyclage. Mme Barthe, parent d'élèves qui travaille dans une usine de traitement des déchets propose son aide pour une sensibilisation des élèves sur ce sujet de recyclage. Nous les remercions pour leur investissement.

La récolte des stylos est de 10kg alors qu'il faut 20 kg pour qu'il soit validé.

Idee de labellisation E3D pour l'école pour la rentrée prochaine.

<http://eduscol.education.fr/cid78075/labellisation-e3d.html>

Les plantations en maternelle : Nous souhaitons fleurir les terrasses de l'école pour permettre aux élèves de découvrir la croissance des plantes et l'observation des cycles des végétaux mais surtout d'avoir une action dans le cadre de la citoyenneté et du développement durable. Mme Maury et M. Labescat, ont proposé d'être aux côtés des enseignants pour mettre en oeuvre ce projet. Nous travaillerons sur ce projet à la rentrée 2016 2017 avec l'aide des services techniques et des espaces verts. Un composteur va être installé dans la partie végétale de la cour Péchinez.

La prévention routière en CM2 : Une action encadrée par la police nationale sur une demie journée avec un parcours vélo et un questionnaire à valider. Certains élèves ne savent pas faire du vélo et nous envisageons un projet EPS soumis pour validation à l'inspectrice avec un cycle d'apprentissage « vélo » en CE2 ou en CM1 après concertation entre l'intervenant et l'enseignant pour la rentrée prochaine.

Le permis piéton en CE2 : Partenariat avec la police municipale et la Prévention Maïf le 19 février. Les résultats des élèves préparés par les enseignantes sont très satisfaisants. L'école Léonard de Vinci a les meilleures réussites sur la ville de Nogent sur Marne. Un gilet fluorescent a été offert par la police municipale à cette occasion à tous les élèves de CE2.

Projet Eco-gestes : Les élèves de CE2 ont participé à la construction d'un « hôtel à insectes » qui a été installé dans le jardin pédagogique mitoyen de l'école. L'équipe remercie pour cette action en partenariat qui souhaite la reconduire l'année prochaine.

Exploradôme : les classes de CP et un CE1 ont eu des ateliers scientifiques en demi groupes où les élèves ont pu mener une démarche d'investigation et d'expérimentation en présence d'une intervenante qualifiée d'Exploradôme sur les états de l'eau. Prise en charge financière par la mairie.

Journée Kapla en Maternelle : tous les enfants de Maternelle ont pu manipuler, assembler, construire des édifices, des animaux, des moyens de transport avec le matériel Kapla. Cette activité a été financée par les parents via une vente de torchons réalisés par des dessins d'enfants en classe. L'équipe pédagogique remercie vivement tous les parents qui ont participé à cette opération.

La ferme à l'école et la ferme à la campagne :

Pour les élèves de maternelle, une ferme est venue dans nos murs pour une découverte sensible et tactile des animaux le temps d'une journée. Les enfants ont pu donner un biberon de lait aux petits veaux. Les Petites sections ont une sortie cueillette et observation des animaux de la ferme en fin d'année.

Classes de découvertes :

Les 3 CM2 sont parties en classes de découvertes du 23 au 27 mai en Normandie sur les plages du débarquement. Le séjour a été très positif pour tous les élèves. La directrice remercie les enseignants volontaires qui ont porté ce projet ambitieux.

L'objectif de l'école est de faire partir en fin de parcours scolaire tous les élèves d'un même niveau. Ce qui permet de faire partir une fois dans la scolarité tous les élèves d'une même cohorte.

Nous remercions la municipalité et les parents qui ont financé respectivement la moitié du prix du séjour.

Sorties scolaires : Pour une école ouverte sur l'enrichissement artistique et culturel, il y a eu des visites, des conférences ou des ateliers : Château de Versailles, château de Vincennes, château de Vaux le vicomte, château de Breteuil, le Mémorial de Caen, les Invalides, Verdun, le musée de la Grande Guerre, Giverny, mais aussi Le bourgeois gentilhomme au Théâtre, la cinémathèque, le musée de l'homme, le Musée de Nogent pour des expositions et des ateliers comme « illustrer un conte », la MABA, la Bibliothèque de Nogent pour des visites, des expositions et le prix des Incorruptibles.

Le dispositif académique « Ecole et Cinéma » pour les CE1 et les CM2 : tous les élèves vont au cinéma avec une prise en charge financière de la mairie.

	<p>Rencontres dans le cadre de la liaison CM2/6ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un défi EPS et culture générale avec les futurs élèves de Brossolette au collège Brossolette en avril - « Spelling Bee » CM2 de M. Rosier avec un professeur d'Anglais. Le 13 juin matin. - Un Rallye avec des énigmes de culture générale du CM2 A de M. toanen et CM2B de M. Lebarbier avec professeur de Littérature au collège Branly. Le 13 juin après-midi. <p>Rencontres sportives : Les jeux du val de Marne et la semaine du Fair Play, organisés par le service des sports de Nogent. Nous remercions la qualité des interventions des éducateurs sportifs.</p> <p>Temps d'enseignement avec des intervenants : Education physique et sportive avec 1 heure par semaine pour toutes les classes de l'élémentaire. Piscine : 10 séances de Natation pour les GS, CP, CE1 et CM2. Des séances de Musique avec Marie-Lise Klingler des CMR, que nous remercions chaleureusement. Une sensibilisation à l'anglais par Joan Johnstone en GS à raison de 2 fois une demi-heure par semaine pour chaque classe.</p> <p>La Natation : les enseignants ont trouvé une amélioration au niveau du fonctionnement des séances de natation. Ils peuvent superviser leurs élèves et ne plus être accaparés en enseignement sur un groupe d'élèves. Des tests de natation du savoir-nager ont été passés en CE1 et en CM2.</p> <p>L'utilisation du Numérique : Utilisation par beaucoup de classes de l'espace Numérique de travail. Utilisation des tablettes dans différents domaines d'enseignement et en APC.</p> <p>APC 130 enfants en élémentaires et des rotations de groupes en maternelle autour du langage et des jeux mathématiques et de société.</p>
<p>Enseignement de l'Allemand au CM2 Pour 2016/2017</p>	<p>Dans le cadre des liaisons école/collège et dans la perspective du passage en 6^{ème} bilangue, une proposition de cours d'Allemand sera proposée aux élèves de CM2, le mercredi matin de 10h45 à 11h45 sur l'heure d'APC après les heures d'enseignement à tous les élèves. Cette heure de cours sera assurée par le professeur d'Allemand du Collège Branly. 16 familles ont répondu positivement au sondage préalable de la directrice pour une inscription volontaire sur ce dispositif. L'élève de CM2 doit être motivé et savoir fournir plus de travail.</p> <p>Pour information, les 3 collèges de secteurs offrent une 6^{ème} bilangue pour 2016/2017. C'est à dire avec une pratique de 2 langues dès la 6^{ème} (Anglais/allemand)</p>
<p>Festivités de fin d'année</p>	<p>Les conditions de sécurité liées au Plan Vigipirate Attentat ne nous permettent pas cette année d'envisager une fête d'école comme les autres années. Chaque enseignant invite les élèves et leurs familles à la visite de la classe à une date déterminée. Les fédérations des parents d'élèves notent l'importance de voir l'ensemble des productions des élèves pour les parents de Maternelle et d'être reçus par l'enseignant de la classe de leur enfant.</p> <p>Les portes ouvertes en Maternelle : 9h à 10h45 <i>Merci aux parents de venir sans sac pour faciliter l'entrée dans l'école sans avoir à mettre une fouille en place.</i> Mercredi 22 Juin : PS1 MS3 et MS4 Mercredi 29 Juin : 3 GS et PS2</p> <p>Remises des prix : La municipalité offre un livre de prix à tous les enfants de l'école de la PS au CM2. Une somme comprise entre 10 à 12 € est allouée par élève. Le choix des livres est fait par l'enseignant. Tous les élèves de CM2 recevront un dictionnaire Français/Anglais le vendredi 24 Juin à 11h20.</p> <p>Spectacles Scène Watteau des classes élémentaires : Tous les enfants sont sous la responsabilité des parents entre l'école et la salle de spectacle.</p> <p>Lundi 27 Juin 19h : CP « Les enfants du monde » 20h : CM2 C « Voyage en Histoire »</p> <p>Mardi 28 Juin 19h : CE1 « Les monstres et autres créatures » 20h : CM2 A et B « Liberté, Egalité, Fraternité »</p> <p>Vendredi 24 Juin 18h salle Polyvalente CE2 A « Les fables de La Fontaine »</p>

	<p>Les 3 CM1 ont réalisé un CD de chansons.</p> <p>Portes ouvertes des 3 CP : jeudi 30 Juin de 18h à 19h accueil des parents dans les classes pour la remise des livrets et un pot convivial.</p> <p>Annonce par la directrice de la randonnée Découverte du quartier historique « Marne Beauté » : le samedi 18 Juin pour les élèves de Cycle III et leurs familles. Présentation des affiches et des flyers. Inscription à faire sur le site de la ville avant le 14 juin.</p>
	Partage d'un pot convivial de fin d'année.
Fin du conseil à 20 heures	Compte rendu rédigé par le secrétaire de séance M. Lebarbier et Mme Harmel